

Direction Générale des Services

Tél. 03 20 66 58 24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX,
Le quatorze décembre,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 08 décembre et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

*Nombre de conseillers en exercice : 33
Délibération affichée en mairie le
21 décembre 2022*

PRESENTS

Francis VERCAMER, Maire,
Pascal NYS, Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE, Blandine LEPLAT, Saïd LAOUADI, Laurent PASTOUR, Fabienne LEPERS, Adjoints au Maire,

Etienne DELEPAUT, Thérèse NOCLAIN, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Fatima KARRAD pour les délibérations 1, 22 et 24, Kamel MAHTOUR, Jérôme MEERSEMAN, Jean-Adrien MALAIZE, Conseillers délégués,

Bruno DUQUESNOY, Emmanuelle GUILLAIN pour les délibérations 1, 22 et 24, Eugénie CARBON, Gaëtan DECOSTER, Guillaume BOCQUET, Thibaut THIEFFRY pour les délibérations 1, 22 et 24, Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Clémentine NOUQUERET, Sana EL AMRANI, Conseillers,
Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT, Karima CHOUIA, Conseillers.

ABSENTS EXCUSES

Chantal LAHARNAR, ayant donné procuration à Francis VERCAMER
Sabine HONORE, ayant donné procuration à Sabine HONORE

ABSENTS

Fatima KARRAD pour les délibérations 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 25, 26 et 27

Emmanuelle GUILLAIN pour les délibérations 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 25, 26 et 27

Thibaut THIEFFRY pour les délibérations 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 25, 26 et 27

Christelle DUTRIAUX

Rafik BZIOUI

DEL/2022/AS/115
RENOUVELLEMENT DE CONVENTIONS DE LOCAUX ET DE MATERIEL
DIRECTION DE LA SOLIDARITE ET DE LA COHESION SOCIALE

Par différentes délibérations, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer les conventions d'objectifs, de mise à disposition de locaux et de matériels de plusieurs associations. Certaines étant à échéance, il convient de les renouveler.

Vu l'avis conforme de la Commission Finances, économie et Administration Générale

A l'unanimité des présents, le conseil municipal décide :

- D'accepter les termes des conventions ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents concernant les associations reprises ci-dessous.

ASSOCIATIONS	CONVENTION
AISE	. Mise à disposition de locaux et matériel roulant
ALAM	. Mise à disposition de locaux . Convention d'objectifs
AMICALE DONNEURS DE SANG (et Média)	. Mise à disposition de locaux
AMIS DE BEAUMONT (et Amicale Brossolette)	. Mise à disposition de locaux.
ASSOCIATION POUR LA PARTICIPATION DES HABITANTS	. Mise à disposition de locaux . Annexe sorties familiales . Annexe gestion du PIC . Annexe Conseil Citoyen.
ESPACE DE VIE SAINT EXUPERY	. Mise à disposition de locaux
FRANCE RENOV	. Mise à disposition de locaux
GIP AGIRE	. Mise à disposition de locaux
IMAGE ET Pensee	. Mise à disposition de locaux
PAUSE ET PARTAGE	. Mise à disposition de locaux
RESTAURANTS DU COEUR	. Mise à disposition de locaux
WIMOOV	. Mise à disposition de locaux

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
 Pour copie conforme,
 Le Maire,

